

Adresse de la société populaire de Tonneins-la-Montagne,
département de Lot-et-Garonne à la Convention nationale, lors de
la séance du 3 brumaire an III (24 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Tonneins-la-Montagne, département de Lot-et-Garonne à la Convention nationale, lors de la séance du 3 brumaire an III (24 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 15;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21123_t1_0015_0000_4

Fichier pdf généré le 04/10/2019

ensuite la palme civique, prix de sa reconnaissance.

Le 24 vendémiaire, 3^e année Républicaine.

Les membres du comité de correspondance de la société populaire.

DEMOZY, GOLGOIR, DESOYE,
DESMORRISSON, LAINÉ, DESLANDES
et cinq autres signatures illisibles.

b

[*La société populaire républicaine de Nonancourt à la Convention nationale, s. d.*] (25)

Liberté, Égalité, Fraternité, Unité,
Indivisibilité de la République ou la mort.

Citoyens Représentants

Quelle joie dans notre commune, chaque jour nous annonce les triomphes de nos armées et les bienfaits de la Convention Nationale, chaque jour nous voyons se dissiper ce nuage de terreur, d'où partaient les traits qui frappaient également les innocents et les coupables, les bons citoyens peuvent donc enfin exprimer librement les vœux qu'ils forment pour la prospérité nationale, ils pourront donc bientôt imprimer leur reconnaissance envers ceux qui auront bien mérité de la patrie et dénoncer à l'opinion publique ceux qui la déchirent par des dilapidations ou par l'exagération d'un patriotisme outré qui sert de prétexte à leur atrocité. Ne souffrés pas citoyens représentants, que de vils intriguants osent vous dicter des lois, combien nous applaudissons à cette phrase prononcée à la tribune au nom du comité de Salut public, il est tems que la Convention Nationale saisisse de son bras terrible toutes les factions et les frappe l'une contre l'autre pour les réduire en poudre et quelle annonce qu'elle seule veut rester dépositaire du droit du peuple; Oui, c'est en vos mains que nous les déposons, c'est en ses mains pures qu'il sera terrible à ceux qui n'ont rien de sacré, qui toujours avides de dominer ou agents de nos ennemis, deviennent les ennemis du peuple en voulant l'opprimer.

Poursuivés citoyens représentants, soutenus d'une main ferme le gouvernement révolutionnaire, le terrorisme est détruit, que la justice et la vertu continuent d'être à l'ordre du jour, c'est avec l'obéissance aux lois, avec l'union qui font la force nationale que nous vaincrons de tous les obstacles; et que triomphants nous donnerons la loi à l'Europe étonnée et que lorsque de tous nos coeurs nous crions Vive la république, elle sera forcée de nous admirer.

HOTTENIER, *président*,
MOSSANT, *secrétaire*.

c

La société populaire de Tonneins-la-Montagne, département de Lot-et-Garonne, après avoir adressé à la Convention nationale, l'hommage de son dévouement sans bornes, désavoue et réfute une lettre calomnieuse qu'un meneur qui naguère dirigeoit à son gré cette société, a écrite aux Jacobins de Paris; elle l'invite à se défier de ces hommes qui ne cessent de crier que les *aristocrates et les modérés lèvent la tête, que les sans-culottes sont vexés et calomniés partout*. Ces cris dont on importune sans cesse vos oreilles, dit-elle, ne sont pas les cris salutaires des oyes du Capitole; ce sont les rugissemens des tyrans qui veulent achever de dévorer leur proie, et qui craignent qu'elle n'échappe à leur griffe ensanglantée. Elle termine en assurant la Convention de ne reconnoître jamais que la représentation pour l'unique point de réunion, et de mourir en la défendant (26).

d

[*La société populaire de Paillet à la Convention nationale, le 30 fructidor an II*] (27)

Représentants d'une nation libre.

Nous frémissons encore d'horreur quand nous nous rappelons tous les dangers qu'à couru tant de fois la représentation nationale, et nous ne sommes pas moins affectés du même sentiment lorsque nous apprenons qu'elle est attaquée séparément par la main assassine des ennemis de la liberté.

Nul doute que le coup qui vient encore de l'atteindre dans la personne de Tallien, ne parte des débris du trône du tiran que ce digne représentant a ôsé affronter des premiers. C'est à vous Législateurs, d'user de la force et des pouvoirs que la nation vous a confié pour sonder l'étendue de cet exécrable attentat, en sorte que la nation soit purgée à jamais s'il est possible, des monstres qui la déchirent. Recevez Représentants du peuple, le témoignage de notre sensibilité sur vos dangers et notre félicitation sur votre énergie à braver par des principes immuables tous les orages que l'aristocratie et l'intrigue déchainent chaque jour contre le vaisseau de la République. Non, il ne périra pas tant que le pilote qui le dirige restera sur son bord. Continuez donc citoyens représentants votre honorable carrière. Sur elle seule nous fixons le bonheur public, et nous vous assurons que constamment attachés à la Convention nous ne nous séparons jamais d'elle.

(26) *Bull.*, 8 brum. (suppl.). *M. U.*, XLV, 170.

(27) C 325, pl. 1403, p. 12.

(25) C 325, pl. 1403, p. 5.